



Assemblée Générale du 24/06/2017

Procès verbal

L'assemblée générale a été déclarée ouverte Samedi 24 juin 2017 à 13H30.

Il y a 78 personnes présentes et 75 représentées.

A) Rapport moral

Mot de la présidente :

Les rumeurs n'étant plus d'actualité, l'ambiance est nettement meilleure depuis quelques mois! D'ailleurs certains adhérents se sont manifestés en soulignant qu'ils venaient jouer avec plaisir.

La commission d'éthique présidée par Michel Carde, a été sollicitée à 2 reprises dans l'année. Les 2 dossiers ont été traités rapidement, avec rigueur, et, sans conséquences particulières.

Nous avons eu une pensée toute particulière pour les 6 personnes qui nous ont quittées cette année: Guy Barreau, Josette Ancelin, Raymond Gaillard, Gilles Delannoy, Anne Péchat et Gérard Tetzlaff .

Nous étions 248 adhérents, 206 licenciés dont 9 scolaires pour lesquels la licence a été prise en charge par le club.

Depuis 2012, nous constatons, tous les ans, une baisse des effectifs. Beaucoup de clubs le ressentent et particulièrement la FFB. Il faut absolument y réfléchir et trouver une solution pour enrayer ce phénomène.

Notre objectif a été déjà de redynamiser l'école de bridge.

Philippe Hingray (responsable de la liaison entre le bureau et les enseignants) explique :

Nous avons cherché la solution pour faciliter les relations des enseignants entre eux et avec le bureau !

Nous avons créé une commission qui se réunit tous les 2 mois environ et qui se compose de Philippe Hingray et Chantal Robreau membres du bureau, et des 4 enseignants Lise Moreau, Jean Perrier et Jean-François Piton. (Claude Vincent Cassar s'étant rajouté en cours d'année)

Notre réflexion première a été de : comment sensibiliser les personnes extérieures au bridge et amener de nouveaux adhérents ?

Des décisions ont été prises :

1ère : au bout de 2 ans (voire moins) les débutants doivent intégrer le club pour jouer!

2ème : rechercher des pistes permettant de développer les activités de l'école de bridge,

3ème : liberté du tarif des enseignants,

4ème : participation des enseignants aux dépenses du club pour les élèves : soit 1€ par élève et par cours.

Nous avons eu 7 réunions bureau-enseignants. La prochaine aura lieu le 11/09/2017 et le pot de rentrée des élèves-enseignants le 14/09 à 18H.

Lise Moreau a eu 9 élèves, Jean Perrier 3 débutants et Jean François Piton 19 élèves sur 3 sessions.

Nous avons travaillé sur des actions de communication et de développement:

- Publicité par voie de presse et par la radio locale : pas de retombée.
- Action auprès du forum des associations à Lagord.
- Après-midi de démonstration à la médiathèque de Lagord d'où nous avons ramené 2 élèves prises par Lise.
- Nous avons contacté d'autres communes, comme Périgny. Malheureusement la mairie n'accepte dans ses forums que des habitants de Périgny.
- Le 1^{er} juillet, si le temps le permet, même mobilisation, mais sur le marché de La Rochelle. Il semblerait que ce type de manifestation soit le plus porteur.
- Nous avons aussi formé des élèves de 6èmes, 5èmes à Fénelon. 4 ont été présentés en finale de comité des scolaires à Royan. L'année prochaine Sylvie Lejeune et Anne-Marie Duchillier renouvellent leur formation auprès des élèves de Fénelon. D'autres adhérents souhaitent faire la formation à Royan. Nous allons contacter les collèges Jean Guiton et Fromentin pour reproduire cet apprentissage des jeunes au bridge.

Georges Pernelle fait le bilan des compétitions et des tournois tout au long de l'année.

Bonne participation des adhérents aux compétitions : une centaine de paires! 20 équipes ont participé aux interclubs. Le club a retrouvé une place en **division 1A** (avec Jean Perrier, Lise Moreau, Laurent Perreau, Jean-Philippe Daublain, Roxane François et Alain Reydet). 7 équipes sont allées en finale nationale, cette année. (voir tableau p. 3).

En ce qui concerne les tournois de régularité, ils ont été maintenus tous les jours, les adhérents s'habituent aux donnes pré-distribuées. On maintient ce rythme (avec le mardi où les donnes sont distribuées manuellement). On continuera à proposer un tournoi en quadrettes une fois par mois, (le 2^{ème} jeudi).

- **Approbation du rapport moral à l'unanimité.**

B) Rapport financier présenté par Anne-Marie Duchillier.

La présentation de ce bilan permet de comprendre pourquoi le résultat est négatif, cette année. (Ce qui était déjà pressenti l'an dernier !)

Moins de participants, donc moins de recettes en tournois de régularités, simultanés, manifestations, bar etc....

Recette exceptionnelle cette année : le majong, 528,00 €.

Charges : pas de gros changements, si ce n'est la somme de 500.00 € dépensée pour la mutuelle obligatoire de la femme de ménage.

Dépenses : machine à dupliquer, gazinière, ordinateur, téléviseur...

Donc cette année les dépenses ont été légèrement supérieures aux recettes.

Recettes : 47536.13€, dépenses : 49589.34€.

Compte courant : 4607.44€, livret : 33746.66€, soit un solde de : 38354.10€

Toutefois pour 2017/2018 il a été décidé de ne pas augmenter le prix du ticket, soit 2€50 à l'unité ou 20€00 les 10.

- **Quitus est donné pour le bilan financier, à l'unanimité.**

C) Pas de questions diverses.

L'assemblée générale est déclarée close à 15H15.

BRIDGE CLUB CERCLE DUPERRÉ - affilié FFB

12 avenue du Fief Rose 17140 LAGORD - 05 46 34 11 71

WWW.bridgeduperre.fr – contactduperre@free.fr